

segment à croissance la plus rapide des *maquiladoras* et c'est celui qui est le plus populaire pour les fabricants dont les entreprises sont petites et moyennes.

3. **Fonctionnement à contrat :** Dans les *maquiladoras* à contrat, la transformation est sous-traitée à une société mexicaine qui existe et fonctionne déjà, évitant ainsi les coûts que suppose la mise sur pied d'un abri ou d'une filiale. La société étrangère et le sous-traitant mexicain fixent les prix, les quantités produites et les dates ainsi que les lieux de livraison.

Quand on crée une nouvelle entreprise comme une *maquiladora*, il faut obtenir les permis voulus du Secrétariat aux relations étrangères (*Secretaría de Relaciones Exteriores*) et du Secrétariat au commerce et à la promotion industrielle (*Secretaría de Comercio y Fomento Industrial* ou *SECOFI*). Il faut indiquer en détail le programme envisagé pour la *maquila*, donner une description du processus de transformation ainsi que des produits ou services qui seront obtenus. Il faut aussi joindre la liste des produits qui devront être importés de façon temporaire au Mexique.

Le secteur des *maquiladoras* est régi par un ensemble de lois qui réglementent un certain nombre d'éléments dont :

- les types de matières premières, d'outils et de matériel qui peuvent être importés de façon temporaire;
- la durée de séjour permise de ces produits au Mexique;
- le traitement des déchets et des rebuts;
- la tenue des livres comptables; et
- les règlements sur la main-d'œuvre et l'environnement.

La privatisation

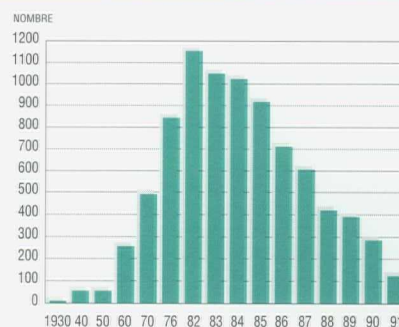
Le gouvernement mexicain a modifié de façon radicale le rôle de l'État dans l'économie. En décembre 1991, il n'y avait que 125 entreprises à lui appartenir. Cela représentait une réduction impressionnante par rapport aux 1155 entreprises qui lui appartenaient à la fin de 1982 (voir figure 1.12). Le gouvernement a l'intention de ne conserver le contrôle que sur un tout petit nombre d'entreprises qui ont à ses yeux une importance stratégique pour l'économie. Au nombre de ces entreprises on peut citer :

- PEMEX (*Petróleos Mexicanos*) — la Société d'État pétrolière et gazière
- CFE (*Comisión Federal de Electricidad*) — la Commission fédérale d'électricité
- *Ferrocarriles Nacionales de México* — la Commission nationale des chemins de fer
- CONASUPO (*Compañía Nacional de Subsistencias Populares*) — le système étatisé d'offices de commercialisation de produits agricoles.

Étant donné l'importance de ce secteur dans l'économie mexicaine, le SECOFI a promulgué un décret pour le développement et l'exploitation du secteur des *maquiladoras* en 1989. Ce décret simplifie certains des règlements et des procédures, rendant ce type d'entente encore plus attrayant pour l'investisseur étranger. Il a aussi amélioré les conditions d'accès au marché mexicain, tant en ce qui concerne les approvisionnements que les ventes. Les transformateurs ont maintenant la permission de vendre jusqu'à 50 p. 100 de la production totale au Mexique même.

L'expansion rapide des *maquiladoras* a exercé des pressions considérables sur l'environnement. Le gouvernement mexicain a pris conscience du risque écologique. C'est pourquoi le Secrétariat mexicain au développement urbain et à l'écologie (*Secretaría de Desarrollo Social*) et l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) ont élaboré conjointement un plan environnemental intégré pour la zone frontalière entre le Mexique et les États-Unis. La première phase de ce Plan frontalier, ainsi qu'on le désigne, couvre la période allant de 1992 à 1994. Ce plan vise les approvisionnements en eau et le traitement des eaux usées et des déchets solides, les routes et les ponts, la fourniture de services publics aux zones d'habitation le long de la frontière et le doublement à 200 kilomètres de la zone frontalière dont l'inspection est assurée par le Secrétariat mexicain au développement urbain et à l'écologie. Le gouvernement mexicain a consacré 460 millions de dollars US au plan frontalier pour la période de trois ans commençant en 1992.

Figure 1.12
Sociétés d'État au Mexique



Source : Banque nationale du Mexique.

De janvier 1989 à décembre 1991, 165 entreprises appartenant à l'État ont été vendues pour un total de 14 milliards de dollars US.